



COMPTE RENDU GROUPE DE TRAVAIL DUERP ET PAP DU 27/05/2021

Un groupe de travail sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le Programme Annuel de Prévention (PAP) s'est tenu le 27/05. Ce groupe de travail était composé de représentants de la Direction locale, des représentants du personnel (CGT, FO, Solidaires, CFDT) et de chefs de services. La CGT apprécie la présence des chefs de service et fait remarquer qu'il serait possible d'inviter plus d'agents à participer à ce groupe de travail, sur des modalités à définir.

METHODOLOGIE

Après la présentation de la méthodologie et des particularités de ce DUERP compte tenue de la situation sanitaire, la CGT est intervenue sur les difficultés constatées pour associer l'ensemble des agents. La démarche habituelle de recueil de l'expression des agents lors de réunions organisées par les chefs de service n'a pas pu avoir lieu cette année. Dans de nombreux services, le recueil s'est fait par un mail avec le tableau à compléter en pièce jointe. Dans certains cas, un ou deux mails de rappel ont suivi. Quelques services se sont organisés pour répondre collectivement, par petits groupes ou en visio.

Nous avons regretté que le taux de réponse des agents ne soit pas communiqué, mais la Direction et les chefs de service ont également fait le constat d'un manque d'intérêt de la part des agents cette année.

La CGT a rappelé son attachement au DUERP qui permet de mettre en lumière les difficultés rencontrées dans les services et d'y apporter des solutions. Nous avons demandé une meilleure information des agents sur le DUERP à leur arrivée dans le département et sur les actions qui en découlent.

RISQUES D'AGRESSION

La CGT a interpellé la Direction, dans le contexte de risque terroriste et d'assassinat d'agents publics, sur la possibilité de rendre anonyme son identité. Cette possibilité existe pour le contrôle fiscal uniquement. Une demande avait été faite pour des agents de la Trésorerie Amende mais n'a pas été acceptée à ce jour.

PLAN CANICULE

La CGT a rappelé sa revendication de mise en place de la journée banalisée (sans récupération des heures non effectuées) lors des alertes canicule. Nous constatons que les épisodes caniculaires sont de plus en plus fréquents et longs dans notre département. La réactivité s'est améliorée depuis la mise en place d'un protocole canicule mais nous constatons encore des disparités entre les services. Les aménagements d'horaire prévus par le protocole nécessitent la récupération des heures non effectuées, ce qui empêche de nombreux collègues de partir plus tôt, au détriment de leur santé.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX LIES AUX RESTRUCTURATIONS

Les risques psychosociaux constituent le premier risque auquel sont exposés les agents, si nous excluons les risques liés à la pandémie. Parmi ces risques psychosociaux, ce sont les restructurations qui constituent la principale source de risque. Nous avons rappelé les résultats de l'Observatoire interne à la DGFIP : 64% des agents ne sont pas optimistes dans l'avenir de leur direction alors que 72% sont satisfaits d'y travailler. La Direction locale a rappelé que les restructurations n'entraient pas dans son champ de compétence, puisque décidées à un autre niveau.

La CGT a rappelé la responsabilité de la Direction locale quant à la mise en œuvre de ces changements. Nous avons fait part des inquiétudes exprimées par les agents qui restent trop longtemps dans l'incertitude sur leur avenir professionnel. Entre l'annonce de la restructuration et les décisions finales plusieurs mois peuvent s'écouler, ce qui accroît les inquiétudes des agents.

Les contraintes calendaires de la Direction locale ne permettent d'informer plus les agents. La Direction rappelle que les agents peuvent contacter de nombreux interlocuteurs pour les accompagner (service RH, médecin de prévention, organisations syndicales, chef de service, cellule d'écoute psychologique). Nous avons demandé qu'il soit rappelé aux agents concernés l'ensemble des interlocuteurs qui peuvent les aider.

Nous avons rappelé qu'une restructuration n'est pas un événement anodin et qu'elle peut avoir de graves conséquences pour les agents. La mise en place de formations à destination des agents concernés a été évoquée.